



Guide de la Déclaration tarifaire

Contenu

1.	Introduction et aperçu	3
2.	Formulaires web: Fonctionnement et remarques	3
2.1.	Versions précédentes sur Excel	3
2.2.	Dynamique dans les formulaires	3
3.	Questions et support	3
4.	Choisir le bon formulaire (Portail des gestionnaires de réseau: Formulaire Online)	3
5.	Données de contact	4
5.1.	Coordonnées	4
5.2.	Entreprise gérante	4
5.3.	Interlocuteur en cas de question	4
6.	Page Tarifs	4
6.1.	Validité tarifaire	4
6.2.	Information sur les modifications tarifaires	4
6.3.	Définition des catégories	4
6.3.1.	Base de la définition des catégories de consommation	4
6.3.2.	Profils des ménages:	5
6.3.3.	Profils artisanat, industrie et entreprises de prestations de services:	5
7.	Informations détaillées par catégorie de consommation	5
7.1.	Redevances aux communes	5
7.2.	Prix pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie	5
7.2.1.	Délimitation tarif hiver et été – Quantités par catégorie	5
7.2.2.	Prix du kilowattheure pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie– Présentation du formulaire online	6
7.2.3.	Prix pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie - csv	6
7.2.4.	Prix calculé de l'utilisation du réseau et de l'énergie – Moyenne	7
7.3.	Définition des tarifs associés et calcul de la moyenne reporté sur le site internet des prix de l'électricité	8
8.	Aperçu des tarifs	9
9.	Contrôle et fin	9
10.	Informations quant à la publication sur le site Internet des prix de l'EICOM	9
10.1.	Aperçu	9
10.2.	Valeurs médianes sur le site Internet des prix de l'électricité	10
10.3.	Calcul des médianes sur le site web des prix de l'électricité	10
10.3.1.	Exemple de calcul des médianes pour la médiane à l'intérieur d'un canton	10
10.4.	Calcul de la moyenne arithmétique d'un produit	11
10.5.	Représentation en couleur des communes	11
10.6.	Données publiées	12

I. Informations générales et fonctionnement des formulaires en ligne

1 Introduction et aperçu

L'EiCom a besoin des données tarifaires afin d'obtenir une vue d'ensemble des tarifs à l'échelle nationale. Les données tarifaires sont également transmises à l'Office fédéral de la statistique pour l'indice national des prix à la consommation. Les gestionnaires de réseaux sont tenus par la loi de fournir ces données à l'EiCom (art. 12, al. 1 LApEI).

2 Formulaires web: Fonctionnement et remarques

2.1 Versions précédentes sur Excel

Depuis l'enquête 2021, les anciens formulaires Excel seront remplacés. Une version des anciens formulaires sera encore disponible pour les gestionnaires de réseau qui utilisent des interfaces de leurs systèmes pour remplir automatiquement les comptes de coûts et qui n'ont pas encore pu s'adapter aux nouvelles interfaces xml. Veuillez noter que ce formulaire est une solution technique et que, pour cette raison, il n'y a pas de macros ni de traduction. Vous pouvez toutefois préparer les tarifs à l'aide de cet Excel et les importer ensuite dans le formulaire en ligne.

2.2 Dynamique dans les formulaires

Les formulaires sont structurés de manière à ce que vous ne deviez remplir que ce qui est nécessaire pour votre entreprise. À cette fin, des questions individuelles vous seront d'abord posées, puis, en fonction de vos réponses, les formulaires non nécessaires disparaîtront.

3 Questions et support

Veuillez également prendre note des informations contenues dans le Guide de l'utilisateur pour les formulaires en ligne, accessible sous : [EiCom \(admin.ch\)](#) > Thèmes > EDES, nouveau système de livraison de données de l'EiCom

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions. Nous serons heureux de vous aider pendant les heures de bureau.

Support: Tél. 058 462 50 97 ou data@elcom.admin.ch.

II. Explication des différentes parties du formulaire

4 Choisir le bon formulaire (Portail eGov: Formulaire Online)

Le **produit standard** est celui facturé d'office au consommateur final lorsque ce dernier ne choisit pas activement un autre produit.

Le **produit le meilleur marché** est souvent utilisé uniquement à la demande explicite du consommateur final. Cependant, de nombreux gestionnaires de réseau, en particulier les plus petits, n'ont qu'un seul produit. Pour eux, le produit standard correspond au produit le moins cher.

Si vous proposez deux produits, vous devez déclarer les tarifs pour les deux. Si vous avez à la fois des produits standard et des produits meilleurs marché, veuillez remplir les deux formulaires séparément. Vous

commencez par le formulaire standard et pouvez passer au formulaire « produit meilleur marché » à la fin du formulaire standard.

5 Données de contact

5.1 Coordonnées

Le formulaire « Coordonnées » doit être rempli par tous les gestionnaires de réseau. Cependant, le formulaire Web accède aux données de base de sorte que vous n'avez à saisir que quelques informations supplémentaires.

5.2 Entreprise gérante

Si la gestion de votre entreprise n'est pas assurée par vous mais par une autre entreprise (par exemple, la société mère ou, dans le secteur public, par l'administration municipale), veuillez remplir ce champ.

5.3 Interlocuteur en cas de question

Veuillez indiquer ici la personne de contact pour toute question. Si vous externaliser cette tâche à une fiduciaire ou un consultant, veuillez entrer ici la personne responsable pour répondre aux questions. Dans ce cas, veuillez également ajouter le nom et l'adresse de l'entreprise concernée.

6 Page Tarifs

6.1 Validité tarifaire

La date à partir de laquelle les tarifs sont valables est insérée sous la rubrique « Tarifs valables à partir de ». Veuillez noter que les tarifs sont valables au moins 12 mois. Vous ne pouvez saisir les tarifs dans le formulaire concerné que pour l'année tarifaire pour laquelle le formulaire est ouvert.

Si vous souhaitez soumettre des données relatives à une période déjà écoulée, veuillez contacter le secrétariat technique de l'EiCom (data@elcom.admin.ch), et soumettre une demande correspondante avec justification. Un ajustement des données déjà déclarées et publiées n'est possible que dans des cas exceptionnels, car les tarifs selon l'article 6, al. 3, de la LApEI doivent être fixés pour un an.

6.2 Information sur les modifications tarifaires

Selon l'article 4b OApEI, les gestionnaires de réseau sont tenus de justifier les modifications des tarifs de l'électricité auprès de leurs clients. Si vos tarifs ont changé, veuillez l'indiquer en conséquence et joindre les raisons que vous avez données aux consommateurs finaux directement dans le formulaire (sous forme de fichier PDF).

6.3 Définition des catégories

Ici, vous définissez les catégories de consommation de vos consommateurs finaux. Veuillez cocher les catégories respectives dans votre zone de desserte. Les formulaires Web sont configurés de manière à afficher uniquement les catégories de consommation qui vous sont applicables.

6.3.1 Base de la définition des catégories de consommation

De nombreux fournisseurs d'électricité n'ont pas de prix unique pour tous les clients, mais font dépendre leurs tarifs de la quantité et de la durée de la consommation d'électricité. Les structures tarifaires peuvent être complexes et différer d'un fournisseur à l'autre. Afin de permettre une comparaison de prix sur le [site internet des prix de l'électricité de l'EiCom](#), l'EiCom fonctionne avec 15 catégories de consommation prédéfinies:

6.3.2 Profils des ménages:

- H1: Logement de 2 pièces avec cuisinière électrique, 1600 kWh/a, prise de 20 ampères
- H2: Logement de 4 pièces avec cuisinière électrique, 2500 kWh/a, prise de 20 ampères
- H3: Logement de 4 pièces avec cuisinière électrique et chauffe-eau électrique, 4500 kWh/a, prise de 25 ampères
- H4: Logement de 5 pièces avec cuisinière électrique et sèche-linge (sans chauffe-eau électrique), 4500 kWh/a, prise de 25 ampères
- H5: Logement de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau électrique et sèche-linge, 7500 kWh/a, prise de 25 ampères
- H6: Maison individuelle de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau de 100 l, sèche-linge et chauffage électrique à résistance, 25 000 kWh/a, prise de 40 ampères
- H7: Maison individuelle de 5 pièces avec cuisinière électrique, chauffe-eau de 100 l, sèche-linge et pompe à chaleur de 5 kW pour le chauffage, 13 000 kWh/a, prise de 25 ampères
- H8: Grand logement en propriété, avec large utilisation de l'électricité, 7500 kWh/a, prise de 25 ampères

6.3.3 Profils artisanat, industrie et entreprises de prestations de services:

- C1: Très petite entreprise, puissance max.: 8 kW; $\cos\phi=0,9$, 8000 kWh/a
- C2: Petite entreprise, puissance max.: 15 kW; $\cos\phi=0,9$, 30 000 kWh/a
- C3: Entreprise moyenne, puissance max.: 50 kW; $\cos\phi=0,9$, 150 000 kWh/a
- C4: Grande entreprise, puissance max.: 150 kW; $\cos\phi=0,9$, courant basse tension, 500 000 kWh/a
- C5: Grande entreprise, puissance max.: 150 kW; $\cos\phi=0,9$, mesure courant haute tension, propre station de transformation, 500 000 kWh/a
- C6: Grande entreprise, puissance max.: 400 kW; $\cos\phi=0,9$, mesure courant haute tension, propre station de transformation, 1 500 000 kWh/a
- C7: Grande entreprise, puissance max.: 1630 kW; $\cos\phi=0,9$, mesure courant haute tension, propre station de transformation, 7 500 000 kWh/a

7 Informations détaillées par catégorie de consommation

7.1 Redevances aux communes

Veillez indiquer ici les taxes des communes que vous desservez. Veillez noter que les communes que vous avez saisies dans vos données de base sont affichées ici.

Veillez vérifier que vous avez saisi toutes les communes dans les données de base. Vous êtes considéré comme un fournisseur d'une commune si vous fournissez au moins 25 pour cent des consommateurs finaux. Vous devez adapter les communes dans le portail : Portail e-GOV > Communes approvisionnées > Saisir les communes approvisionnées.

7.2 Prix pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie

7.2.1 Délimitation tarif hiver et été – Quantités par catégorie

Pour la délimitation selon le **tarif hiver et été**, on part des périodes suivantes :

Hiver : 1er octobre - 31 mars

Été : 1er avril - 30 septembre

Les valeurs suivantes sont supposées pour la consommation par catégorie (voir également Excel ci-dessous):

H1 à H8:

	H1	H2	H3	H4	H5	H5	H6	H6	H7	H7	H8
Winter						Boiler		Boiler/Heizung		Wärmepumpe	
06h - 12h	250 kWh	360 kWh	360 kWh	690 kWh	690 kWh		690 kWh		690 kWh	1.500 kWh	.150 kWh
12h - 18h	200 kWh	330 kWh	330 kWh	630 kWh	630 kWh		630 kWh		630 kWh	1.200 kWh	1.050 kWh
18h - 22h	300 kWh	420 kWh	420 kWh	600 kWh	600 kWh	60 kWh	600 kWh	60 kWh	600 kWh	460 kWh	1.000 kWh
22h - 06h	120 kWh	240 kWh	1.200 kWh	500 kWh	500 kWh	1.340 kWh	500 kWh	15.780 kWh	500 kWh	2.940 kWh	835 kWh
Sommer											
06h - 12h	220 kWh	300 kWh	300 kWh	600 kWh	600 kWh		600 kWh		600 kWh	270 kWh	1.000 kWh
12h - 18h	150 kWh	270 kWh	270 kWh	540 kWh	540 kWh		540 kWh		540 kWh	150 kWh	900 kWh
18h - 22h	240 kWh	340 kWh	340 kWh	500 kWh	500 kWh		500 kWh		500 kWh	100 kWh	835 kWh
22h - 06h	120 kWh	240 kWh	1.280 kWh	440 kWh	440 kWh	1.600 kWh	440 kWh	4.660 kWh	440 kWh	1.880 kWh	730 kWh

C1 à C7:

	C1			C2			C3			C4			C5			C6			C7		
	Mo-Fr	Sa-So	Total	Mo-Fr	Sa-So	Total	Mo-Fr	Sa-So	Total	Mo-Fr	Sa-So	Total	Mo-Fr	Sa-So	Total	Mo-Fr	Sa-So	Total	Mo-Fr	Sa-So	Total
Winter																					
06h - 12h	1.600 kWh	125 kWh	1.725 kWh	6.660 kWh	350 kWh	7.010 kWh	30.000 kWh	2.000 kWh	32.000 kWh	90.000 kWh	5.000 kWh	95.000 kWh	90.000 kWh	5.000 kWh	95.000 kWh	227.000 kWh	33.500 kWh	260.500 kWh	897.253 kWh	211.735 kWh	1.108.988 kWh
12h - 18h	1.600 kWh	125 kWh	1.725 kWh	6.210 kWh	350 kWh	6.560 kWh	30.000 kWh	2.000 kWh	32.000 kWh	90.000 kWh	3.000 kWh	93.000 kWh	90.000 kWh	3.000 kWh	93.000 kWh	226.500 kWh	33.500 kWh	260.000 kWh	935.561 kWh	215.195 kWh	1.150.755 kWh
18h - 22h	250 kWh	30 kWh	280 kWh	1.040 kWh	150 kWh	1.190 kWh	4.500 kWh	500 kWh	5.000 kWh	11.000 kWh	1.500 kWh	12.500 kWh	11.000 kWh	1.500 kWh	12.500 kWh	150.000 kWh	15.000 kWh	165.000 kWh	453.806 kWh	128.852 kWh	582.658 kWh
22h - 06h	330 kWh	40 kWh	370 kWh	1.440 kWh	300 kWh	1.740 kWh	6.000 kWh	1.000 kWh	7.000 kWh	62.000 kWh	3.000 kWh	65.000 kWh	62.000 kWh	3.000 kWh	65.000 kWh	60.000 kWh	5.000 kWh	65.000 kWh	672.510 kWh	235.089 kWh	907.599 kWh
Sommer																					
06h - 12h	1.550 kWh	125 kWh	1.675 kWh	5.130 kWh	300 kWh	5.430 kWh	30.000 kWh	2.000 kWh	32.000 kWh	87.000 kWh	3.000 kWh	90.000 kWh	87.000 kWh	3.000 kWh	90.000 kWh	240.000 kWh	33.500 kWh	273.500 kWh	897.253 kWh	211.735 kWh	1.108.988 kWh
12h - 18h	1.550 kWh	125 kWh	1.675 kWh	5.130 kWh	300 kWh	5.430 kWh	30.000 kWh	2.000 kWh	32.000 kWh	72.000 kWh	3.000 kWh	75.000 kWh	72.000 kWh	3.000 kWh	75.000 kWh	212.500 kWh	33.500 kWh	246.000 kWh	935.561 kWh	215.195 kWh	1.150.755 kWh
18h - 22h	200 kWh	30 kWh	230 kWh	920 kWh	150 kWh	1.070 kWh	3.500 kWh	500 kWh	4.000 kWh	11.000 kWh	1.500 kWh	12.500 kWh	11.000 kWh	1.500 kWh	12.500 kWh	150.000 kWh	15.000 kWh	165.000 kWh	453.806 kWh	128.852 kWh	582.658 kWh
22h - 06h	280 kWh	40 kWh	320 kWh	1.270 kWh	300 kWh	1.570 kWh	5.000 kWh	1.000 kWh	6.000 kWh	53.000 kWh	4.000 kWh	57.000 kWh	53.000 kWh	4.000 kWh	57.000 kWh	60.000 kWh	5.000 kWh	65.000 kWh	672.510 kWh	235.089 kWh	907.599 kWh



Verbrauchskategorie
n Sommer Winter Auf

7.2.2 Prix du kilowattheure pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie- Présentation du formulaire online

Les blocs dans lesquels les prix pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie sont entrés peuvent être fermés. Vous l'ouvrez en sélectionnant le "+":

Prix du kilowattheure pour l'utilisation du réseau	+
Prix du kilowattheure pour la fourniture d'énergie	+

7.2.3 Prix pour l'utilisation du réseau et la fourniture d'énergie - csv

Vous pouvez également préparer les données pour les prix pour l'utilisation du réseau et l'approvisionnement en énergie dans un fichier Excel comme «Comma separated Value» (csv). Pour plus d'information, voir le guide de l'utilisateur pour les formulaires en ligne, chapitre 5 (Données csv).

Veillez noter que le format de l'entrée est x.zz (par exemple :. 9.00).

Astuce: Veillez toujours vérifier vos informations dans un «éditeur de texte» après l'édition dans Excel, car les formats sont affichés dans l'éditeur exactement comme ils doivent être lus dans le csv.

Dans notre exemple, le kWh total pour l'hiver et l'été sur toutes les périodes donne un total de 1'600 kWh. La somme de tous les prix moyens pondérés en fonction du volume par période est de 49,89 CHF.

Cela donne un prix moyen de $[49.89 \text{ CHF} * 100 / 1800 \text{ kWh} =] 3.1183 \text{ ct./kWh}$

Prix moyen calculé Utilisation du réseau				
	[kWh]	Prix pour la période [cent.]	Prix pour la période, pondéré par le volume [CHF]	
Hiver	06 - 12h	250	0,0000	0,00
	12 - 18h	200	0,0000	0,00
	18 - 22h	300	0,0000	0,00
	22 - 06h	120	0,0000	0,00
Eté	06 - 12h	220	0,0000	0,00
	12 - 18h	150	0,0000	0,00
	18 - 22h	240	0,0000	0,00
	22 - 06h	120	0,0000	0,00
Total	1 600			0,00
Moyenne [cent./kWh]		0,0000		

7.3 Définition des tarifs associés et calcul de la moyenne reporté sur le site internet des prix de l'électricité

Dans cette étape, vous affectez un tarif réel existant de votre portefeuille au tarif moyen de la catégorie de consommation correspondante.

Veillez saisir la désignation de votre tarif utilisé selon votre grille tarifaire et ajouter les éléments correspondants pour le prix de base, le prix de l'électricité, le prix de l'énergie (en moyenne) ainsi que les services système Swissgrid et les éventuelles remises.

Veillez noter les unités du prix de base et du prix du service (CHF par an) ainsi que les prix du travail, les services système et éventuelles remises (centimes par kilowattheure).

Le prix moyen calculé est également le prix affiché sur le site Internet du prix de l'électricité dans la catégorie de consommation correspondante et le produit correspondant.

Veillez noter qu'il peut y avoir des différences mineures entre le résultat du formulaire et celui sur le site Web du prix de l'électricité en raison des différences d'arrondi.

Le prix moyen est calculé comme suit (exemple tarif H1, prix de base 120 CHF, prix de service 200 CHF par an):

1. Les montants du prix de base et du prix de service en francs suisses sont recalculés aux quantités de la catégorie de consommation correspondante. Pour la quantité de la catégorie de consommation correspondante, voir ci-dessus, 6.3.1. Pour H1 ce sont 1'600 kWh/An:

$$120 \text{ CHF} / 1600 \text{ kWh} + 200 \text{ CHF} / 1600 \text{ kWh} = 0.20 \text{ CHF/kWh c'est à dire. } 20 \text{ ct./kWh}$$

2. Les valeurs sont ensuite ajoutées. Dans notre exemple, ce sont les valeurs suivantes:

Prix moyen (voir 7.2.4): 3.1183

Services système Swissgrid: 1.76

Total avant remise: $20.0 + 3.1183 + 1.76 = 24.8783 \text{ ct./kWh}$

Utilisation du réseau

Indication du tarif appliqué selon votre fiche tarifaire *	<input type="text"/>
1. Prix de base y compris prix pour mesure et location du compteur *	CHF par an <input type="text"/>
2. Prix de la puissance *	CHF par an <input type="text"/>
3. Prix du kilowattheure (moyenne)	cent./kWh <input type="text" value="0,0000"/>
4. Services-système de swissgrid (lorsque non compris ci-dessus)	cent./kWh <input type="text"/>
Total avant réduction	cent./kWh <input type="text" value="0,0000"/>
5. Réductions éventuelles	- cent./kWh <input type="text"/>
Total	cent./kWh <input type="text" value="0,0000"/>

8 Aperçu des tarifs

Après avoir parcouru toutes les catégories de consommation applicables, vous trouverez un aperçu de vos tarifs. Ici, vous avez la possibilité d'effectuer un contrôle de plausibilité de vos entrées.

Remarque: vos valeurs sont affichées avec un minimum et un maximum. Si vous ne fournissez qu'une seule commune ou si les taxes de toutes les communes que vous fournissez sont les mêmes, le minimum et le maximum afficheront la même valeur. La valeur ne diffère que du fait des taxes éventuellement différentes imposées aux communes.

9 Contrôle et fin

Lorsque vous aurez traité toutes les pages du formulaire, vous accéderez à la page de contrôle (barre de navigation dans l'en-tête, bouton « Contrôle »).

Ici, vous pouvez voir vos entrées sous une forme résumée pour votre contrôle. Vous recevrez également tous les autres messages d'erreur ici (par exemple, si vous n'avez pas rempli l'un des champs obligatoires ou s'il y a des erreurs évidentes). Veuillez vérifier à nouveau les informations que vous avez fournies. Si des corrections sont nécessaires, vous pouvez accéder à la page correspondante et y apporter les corrections.

Veuillez noter qu'il n'est pas possible d'envoyer le formulaire si celui-ci contient des erreurs.

Lorsque tous les points ont été corrigés, vous pouvez envoyer le formulaire en utilisant le bouton « envoyer » dans le pied de page du formulaire.

10 Informations quant à la publication sur le site Internet des prix de l'EiCom**10.1 Aperçu**

Un processus quotidien sur la base de données détermine les valeurs médianes, en tenant compte de la taille de la population et de la moyenne arithmétique des catégories tarifaires. Ces calculs sont effectués pour chaque canton et pour toute la Suisse.

Fondamentalement, les points suivants doivent être respectés:

- L'article 5 alinéa 1 de la loi sur l'approvisionnement en électricité prévoit que, les cantons désignent les zones de desserte des gestionnaires de réseau opérant sur leur territoire. Les cantons s'orientent également sur les structures de réseau qui ont évolué au fil du temps. Cela peut conduire plusieurs gestionnaires de réseau à fournir des parties d'une commune. Dans le passé, la division était principalement géographique - et non liée aux différents niveaux de réseau.
- Les informations sur notre site Internet sur les prix de l'électricité sont basées sur les informations fournies par l'exploitant du réseau. Les gestionnaires de réseau soumettent notamment des données tarifaires, mais également des informations sur les niveaux de réseau fournis dans les communes concernées. Si un gestionnaire de réseau est actif dans plusieurs communes, il ne désigne que les communes dans lesquelles il approvisionne au moins 25% des utilisateurs finaux.

10.2 Valeurs médianes sur le site Internet des prix de l'électricité

La valeur médiane est calculée sur la base de la valeur moyenne d'un élément de la catégorie tarifaire pour tous les gestionnaires de réseau approvisionnant une commune spécifique. Les gestionnaires de réseau téléchargent leurs tarifs (formulaire et fiche tarifaire en pdf) sur le portail. Les tarifs sont libérés dans le système, publiés début septembre sur [le site Internet de l'EiCom](#), consacré aux prix de l'électricité et accompagnés d'un communiqué de presse.

Les gestionnaires de réseau ont des tarifs d'électricité différents, c'est pourquoi des catégories de consommation dites standard (catégories par exemple H1 ou C1) sont utilisées pour la comparaison des tarifs. Tous les tarifs sont fixés par rapport au tarif du client médian suisse et l'écart est indiqué. Le tarif du client médian est déterminé à partir de tous les tarifs de la catégorie correspondante, en tenant compte du nombre d'habitants. Le tarif du client médian est la valeur qui se situe au milieu de l'intervalle jaune. Si chaque habitant avait la catégorie de consommation choisie, la moitié des habitants devrait payer un tarif moins cher, l'autre moitié un tarif plus cher. Les données brutes pour l'aperçu des prix de l'électricité proviennent directement des gestionnaires de réseau et ne sont pas contrôlées par l'EiCom. La responsabilité de la qualité des données incombe aux gestionnaires de réseau.

10.3 Calcul des médianes sur le site web des prix de l'électricité

10.3.1 Exemple de calcul des médianes pour la médiane à l'intérieur d'un canton

Un canton ne comptant que trois communes est utilisé comme exemple simplifié. Les données tarifaires sont fictives.

1. Tout d'abord, les communes sont triées par ordre croissant de taille en fonction des tarifs.

Gestionnaire de réseau	Commune	Habitants	Tarif		Somme intermédiaire
GRD 1	Commune a	9494	20.37	1)	9'494
GRD 2	Commune b	12426	21.46	4) 2)	21'920 3)
GRD 3	Commune c	18483	22.88		40'403

2. Ensuite, le "client médian" est défini. À cette fin, la médiane des habitants est calculée comme suit : (Total des habitants + 1) / 2.
 - Dans l'exemple ci-dessus, cela donnerait $(9'494 + 12'426 + 18'483 + 1) / 2 = 20'202$.
 - Le „Client médian“ du canton est alors le client 20'202.
3. Ce client médian sera desservi par le GRD2 (c'est à dire qu'en tant que 20'202e il est dans le $9'494 + 12'426 = 21'920$)

4. Comme le GRD2 a un tarif de 21.46 Ct./kWh, le client médian dans le canton de Glaris aura donc un tarif de 21.46 Ct./kWh.
5. Les communes dont les tarifs se situent à +/- 5% autour du tarif du client médian sont indiquées en jaune sur la carte cantonale (c'est-à-dire avec 21,46 Ct./kWh GRD2 et avec 20,37 Ct./kWh GRD1).

Note : Les tarifs qui sont supérieurs à zéro sont inclus dans le calcul.

Les médianes sont calculées pour les 5 composantes du prix : Fourniture d'énergie + utilisation du réseau + redevance KEV + redevance à la communauté = Total

10.4 Calcul de la moyenne arithmétique d'un produit

La moyenne arithmétique du tarif d'un produit pour un canton donné est calculée comme suit pour chaque élément de prix d'une catégorie tarifaire, quel que soit le produit :

La somme du total des tarifs des deux produits (standard, meilleur marché) multipliée par le nombre d'habitants d'une commune est divisée par le nombre total d'habitants.

Exemple de calcul :

Commune	Habitants	Produit	Tarif total	Calcul
A	9'575	Meilleur marché	19.89	9'575 x 19.89 = 190'446.75
A	9'575	Standard	19.89	9'575 x 19.89 = 190'446.75
B	12'515	Meilleur marché	21.16	12'515 x 21.16 = 264'817.40
B	12'515	Standard	21.16	12'515 x 21.16 = 264'817.40
C	18'057	Meilleur marché	19.96	18'057 x 19.96 = 360'417.72
C	18'057	Standard	19.96	18'057 x 19.96 = 360'417.72
Somme	80'294			1'631'363.74

Moyenne arithmétique pour le canton avec les communes A, B, C: $1'631'363.74 / 80'294 = 20.32$ Ct./kWh

10.5 Représentation en couleur des communes

Lorsque l'on compare les composantes tarifaires sur la carte suisse, les communes se voient attribuer l'une des cinq couleurs suivantes. Pour ce faire, les valeurs de toutes les communes sont triées par ordre croissant, puis la valeur moyenne suisse (médiane) est déterminée : Si une commune est de couleur :

1. Vert foncé, le tarif applicable dans cette commune est nettement moins cher (<15 %) que la moyenne suisse.
2. Vert clair, le tarif applicable dans cette commune est moins cher (entre 5 et 15%) que la moyenne suisse.
3. Jaune, le tarif applicable dans cette commune est en moyenne élevé (+/- 5% écart par rapport à la moyenne suisse).
4. Orange, le tarif applicable dans cette commune est plus cher (entre 5 et 15%) que la moyenne suisse.
5. Rouge foncé, le tarif applicable dans cette commune est nettement plus cher (>15%) que la moyenne suisse.

Les données tarifaires calculées ne sont affichées sur les représentations cartographiques (carte cantonale ou carte suisse) que si des données tarifaires sont disponibles pour au moins la moitié de la population totale d'un canton.

Niveau de limite inférieure 1:	85%	vert
Niveau de limite inférieure 2:	95%	Vert clair
Médiane (100%) +/- 5%:	95.001 – 104.999%	jaune
Niveau de limite supérieure 3:	105%	orange
Niveau de limite supérieure 4:	115%	rouge

10.6 Données publiées

En plus des données visualisées, les fichiers "Données brutes des tarifs" et "Liste des communes" sont publiés sur le site web des prix de l'électricité au format csv.